

FICHE PROFIL DE BAINNADE - Synthèse (Page 1/2)

Date d'élaboration du profil :

Eté 2016

Département :	Var (83)	Commune :	Tanneron
Site de Baignade :	Plage de la Maison du Lac - Lac de Saint-Cassien		
Contact de la personne responsable de la baignade	Monsieur le Maire de Tanneron Place de la Mairie - 83 440 TANNERON - Téléphone : 04 93 60 68 13		

DESCRIPTION GENERALE DU SITE DE BAINNADE

Caractéristiques physiques de la zone de baignade	Photographie illustrative
Rive d'implantation de la (des) plage(s):	Rive droite
Nature des plages:	Rochers, graviers et terre
Equipements et usages de la zone de baignade	
Période de fréquentation :	1 ^{er} Juillet au 31 Août
Equipements sanitaires:	Oui (3 sanitaires chimiques de chantier)
Poste de secours et heures de surveillance:	Oui
Stationnement:	Parking à 250 m à l'amont
Usages nautiques / loisirs aquatiques:	Voile, pédalos, canoë, barques, paddles, pêche
Accès aux animaux:	Accès interdit à tous les animaux
Autres équipements:	Ponton flottant, zone de mouillage, Maison touristique du Lac, point informations



Plage de la Maison du Lac

Localisation et Schéma de la zone de baignade



Légende :

Toilettes	Point recyclage	Poste de secours	Station carburants	Aire de pique-nique	Zone de mouillage
Douches	Snack / bar	Parking	Aire de jeux	Camping	Poste de refoulement
					Station d'épuration

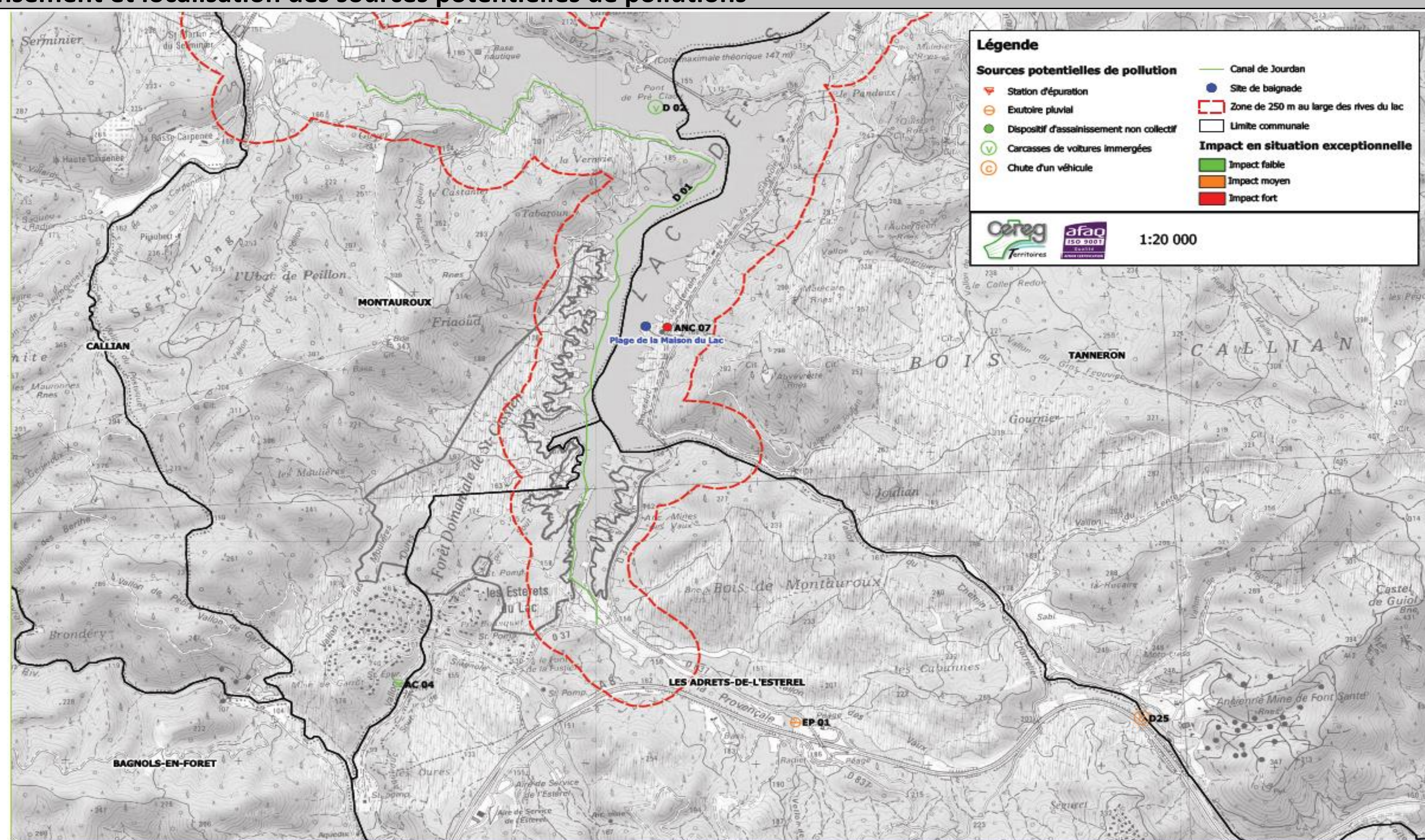
HISTORIQUE DU CLASSEMENT QUALITE DU SITE DE BAINNADE

Année	2011	2012		
Classement qualité (Directive 1976) :	Non suivi	Non suivi		
<i>A : eau de bonne qualité - B : eau de qualité moyenne - C : eau momentanément polluée - D : eau de mauvaise qualité</i>				
Année	2013	2014	2015	2016
Classement qualité (Directive 2006) :	Non suivi	Non suivi	Classement impossible	Classement impossible
Description des épisodes de pollutions au cours des dernières années :	Pour la saison 2016, un résultat (04/07/2016) s'est avéré mauvais en raison d'une teneur très élevée en streptocoques fécaux. Le bilan du 20/07/2016 s'est quant à lui révélé moyen.			
Commentaires éventuels :	La qualité de cette baignade est suivie depuis 2015. Les résultats des campagnes bactériologiques de 2015 ont été bons. En 2016, sur 5 prélèvements, un a été mauvais, et un autre moyen. Lors de la saison estivale 2016, le site était en travaux : réaménagement de la Maison du Lac et de ses abords.			

FICHE PROFIL DE BAINNADE - Synthèse (Page 2/2)

Département :	Var (83)	Commune :	Tanneron
Site de Baignade :	Plage de la Maison du Lac - Lac de Saint-Cassien		

Recensement et localisation des sources potentielles de pollutions



Gestion préventive - Programme des travaux

Diagnostic			Gestion préventive des pollutions		Plan d'actions
Principaux foyers de pollution	Type des foyers de pollution	Impact	Mesures de surveillance	Indicateurs suivis	Description des principales mesures de réduction des pollutions
Station d'épuration du quartier des Estérets-du-Lac à Montauroux (AC 04)	Pollution potentielle	Faible	Autosurveillance réglementaire	Respect des niveaux de rejet Fonctionnement du by-pass	- Réalisation des travaux de réhabilitation et d'amélioration d'exploitation préconisés par l'étude de projet de SETUDE Ingénieurs Conseils (2014)
Bassin de rétention des eaux pluviales du péage autoroutier des Adrets-de-l'Estérel (EP 01)	Pollution potentielle	Moyen	Visites régulières de l'ouvrage	Détection d'un apport massif de polluants dans le bassin et le cours d'eau récepteur	- Surveillance estivale hebdomadaire et à chaque pluie significative (précipitations > 20 mm/j) de l'état de l'exutoire du bassin de rétention et contrôle du fonctionnement des vannes d'isolement des pollutions
Dispositif d'assainissement non collectif de la Maison du Lac (ANC 07)	Pollution potentielle	Fort	Visite périodique du SPANC	Rejet d'eaux usées non traitées Installations non conformes	- Poursuite du programme pluriannuel de contrôles par le SPANC, - Mise en œuvre des travaux de réhabilitation préconisés par le SPANC : remplacement de la fosse d'accumulation devenue fuyarde
Activité pastorale (A 01)	Pollution potentielle	Moyen	Sensibilisation et réglementation	Lessivage de déjections animales par temps de pluie	- Sensibilisation des usagers aux bonnes pratiques - Mise en place d'arrêtés municipaux interdisant l'accès et le pacage des animaux sur les rives du lac ou d'affluents majeurs
Canal Jourdan immergé dans le lac (D 01)	Pollution potentielle	Faible	-	Rejet de polluants dans le lac	- Visite mensuelle de vérification de l'état de l'ouvrage
Carcasses de voitures immergées dans le lac (D 02)	Pollution potentielle	Faible	-	Rejet de polluants dans le lac	- Evacuation des carcasses - Mise en Centre d'Enfouissement Technique des carcasses
Dépotages sauvages du fait de l'absence de WC publics et de poubelles à proximité immédiate de la plage (D 24)	Pollution potentielle	Faible	Aménagement de la plage	Présence de déjections humaines ou de déchets aux abords de la plage	- Coupe et nettoyage des sous-bois alentours - Entretien régulier et quotidien des abords des plages en période de pointe estivale - Mise en place de toilettes sèches de type lombricompostage (dès l'enlèvement des toilettes chimiques actuelles) et de poubelles aux abords de la plage

Mise en place d'un pluviomètre sur la zone d'étude (préférentiellement à Tanneron ou Montauroux) permettant à la Communauté de Communes du Pays de Fayence de suivre en temps réel le cumul de précipitations

Mise en place par les équipes de terrain de la Communauté de Communes du Pays de Fayence d'un protocole de prélèvements et d'analyses rapides en cas d'épisode de pollution après un incident déclaré sur les systèmes d'assainissement ou de toute autre pollution accidentelle identifiée : campagne de mesures en 3 points (rejet, amont, aval) pendant 3 jours consécutifs

Suivi quotidien de la plage de la Maison du Lac : couleur, transparence, température, mousses, odeurs par le passage en début de matinée d'un surveillant.
Algues et Cyanobactéries : vigilance accrue aux éventuels changements anormaux de coloration, efflorescences et/ou irisations suspects.